

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

delinquants-solidaires.org

Dangereuse Monique avec ses bols de soupe, ses prises électriques et ses sourires...

- Social -

Date de mise en ligne : dimanche 3 mai 2009

Démocratie & Socialisme

L'objectif a été clairement annoncé : 5000 interpellations pour aide au séjour irrégulier devront être réalisées par la police en 2009. Cet objectif policier résulte des prévisions de la loi de finances pour 2009. Il passe à 5500 en 2010. L'aide au séjour irrégulier est un délit réprimé par l'article 622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : « *Toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30000 Euros* ».

Le « *traître* » Eric Besson, devenu ministre, affirme sur France Inter, le 8 avril, que nul n'a été inquiété parce qu'il était bénévole et solidaire, nul n'aurait jamais depuis 65 ans, été poursuivi pour ce motif : d'après lui, seuls les « *passeurs* », « *trafiquants* » sont visés. Mais c'était avant 1993 : cet article indiquait qu'il fallait avoir commis le délit dans un but lucratif. La suppression de cette précision par la loi Pasqua (!) a fait entrer dans le champ des poursuites pénales et à tout le moins des interpellations policières, toutes les personnes - association, syndicats, particuliers - qui de quelque façon que ce soit, aident un étranger démuné de papiers.

Aujourd'hui d'Hortefeux à Besson, l'idée est là : isoler le plus possible l'étranger sans papier. Rendre sa vie quotidienne insupportable. C'est aussi le moyen de toujours menacer les associations et les syndicats qui défendent les étrangers en situation irrégulière.

C'est à ce titre que Monique Pouille (59 ans), bénévole aux Restos du coeur et à Terre d'errance, a été arrêtée chez elle et placée en garde à vue. Elle distribue de la nourriture et recharge les portables des sans-papiers de Calais. C'est aussi pour aide au séjour irrégulier que l'association d'Emmaüs de Marseille vient d'être perquisitionnée et son responsable placé en garde à vue.

ça vous rassure de savoir qu'avec l'argent des impôts on arrête Monique, on perquisitionne chez Emmaüs, tandis que du côté de l'UIMM, du GYM et des fraudeurs de tous poils, clients des paradis fiscaux, on dort tranquilles ?

Monique, on pourrait la croiser dans le film « *Welcome* ». Son réalisateur, Philippe Lioret s'est permis une déclaration qui a irrité le ministre de « *l'Identité nationale* », Eric Besson, qui tente une polémique pour décharger la force critique du film.

Les Afghans de Calais sont-ils les juifs d'hier ? Non, mais sont-ils traqués, stigmatisés, privés des droits les plus fondamentaux ? Certainement. Les gens qui les aident sont-ils les « *Justes* » d'aujourd'hui. Ils y ressemblent bien.

Des manifestations ont été prévues devant tous les Palais de Justice de France mercredi 8 avril 2009 (cf. site du GISTI). Vous avez choisi votre camp, vous voulez rester solidaires de tous ceux que la misère exile loin de chez eux, signez l'appel sur <http://www.delinquants-solidaires.org>.

A de H